

BMX CORBENOIS

Trophée 61

3^e manche



Entrée gratuite
Buvette & restauration sur place



22 oct.
2023





INVITATION

Le BMX Corbenois Pays d'Alençon a le plaisir de vous inviter pour la troisième manche du Trophée 61 qui aura lieu le

Dimanche 22 octobre 2023

Piste de la Prairie

Parking de la prairie - 61000 Saint-Germain-du-Corbéïs

Course interrégionale ouverte à tous les licenciés FFC.
Avec le partenariat du Comité de l'Orne Cyclisme

- **ENGAGEMENTS ET RENSEIGNEMENTS**

Les engagements sont à faire par les clubs, sur cicleweb [avant le 15 octobre 2023, 22h00 dernier délai](#)

Pas d'engagements sur place

Tarif : 10 €

Responsable des engagements : Jérôme CAILLIAUX

Renseignements : Mickaël VICIER

Par mail : bmxcorbenoispaysdalencon@hotmail.com

- **LES CATÉGORIES**

- Neuf catégories garçon : U7, U9, U11, U13, U15, U17, 17/29 ans, 30/39 ans, 40ans et +
(libre choix 20 ou 24 pouces pour les catégories à partir de U15).
- Sept Catégories fille : U7, U9, U11, U13, U15, U17, 17ans et +
(libre choix 20 ou 24 pouces pour les catégories à partir de U15).

Voir règlement 2023 du Trophée 61 (page 3 ci-dessous).

- **PROGRAMME PRÉVISIONNEL**

| | |
|-------|----------------------|
| 10h15 | Essais U11 et moins |
| 10h45 | Essais U13 et plus |
| 11h15 | Pause repas |
| 12h30 | Appel prégrille |
| 12h45 | Manche 1 |
| 13h15 | Manche 2 |
| 13h45 | Manche 3 |
| 14h15 | Courses draisiennes |
| 14h30 | ½ finales |
| 14h45 | Courses draisiennes* |
| 15h00 | finales |
| 15h30 | Récompenses |

Remarque : Consultez l'affichage des races, les horaires peuvent être modifiés en fonction des besoins des organisateurs.

- **RÉCOMPENSES**

- *pour la 3^e manche* : Récompenses pour tous
- *classement général* : Récompenses **pour les 3 premiers de chaque catégorie**

- **ACCÈS ET STATIONNEMENT**

19, rue du Général Leclerc, 61000 Saint-Germain-du-Corbeis

L'accès se fait *via* le parking de la prairie.

Stationnement possible sur les parkings de la prairie, de la poste et du gymnase (*voir plan*).

- **EMPLACEMENT TONNELLES**

Un emplacement tonnelles est prévu à côté de la piste (terrains de pétanque, voir le plan ci-dessous). **Pour des raisons de sécurité, Pas de tonnelles sur le parking.**

- **DRAISIENNES**

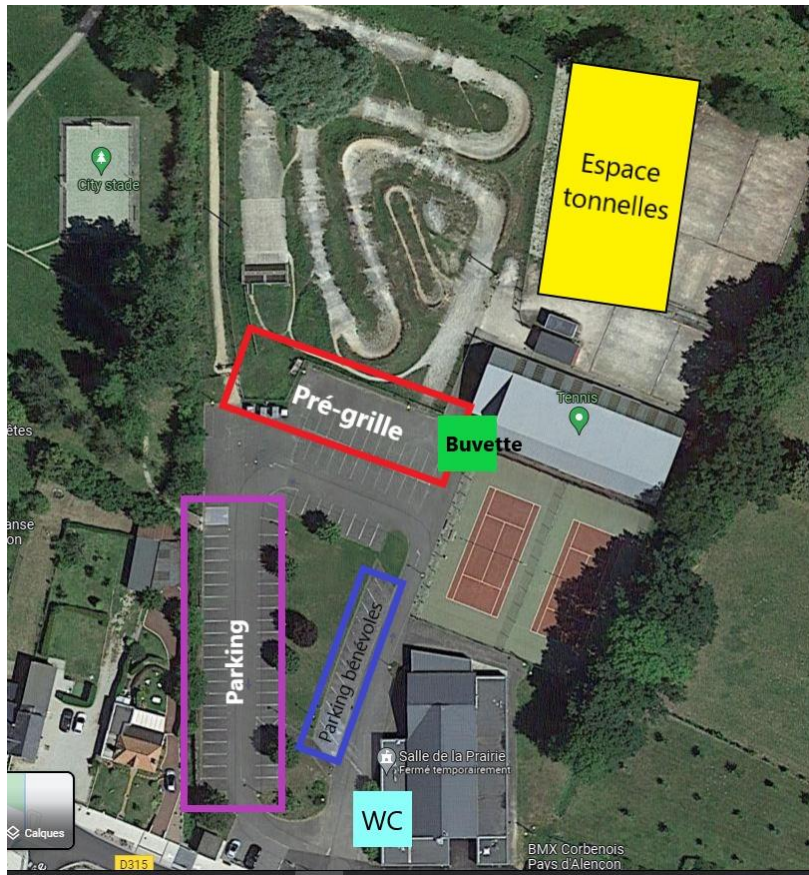
Hors compétition, nous organiserons une course draisienne qui aura lieu après la troisième manche et après les demi-finales. **Casque obligatoire**

⇒ ***Engagement gratuit à faire à la buvette le jour de la course.***

- **RESTAURATION**

Buvette et restauration sur place. Voir tarifs ci-dessous.

Plan



Emplacement des Parkings





Tarifs restauration

Restauration salée

| | |
|----------------------------|--------|
| Pates saucisses ou merguez | 4 € |
| Pates bolo | 3,50 € |
| Pates gruyère | 2,50 € |

Restauration sucrée

| | |
|---------|-----|
| Gâteaux | 1 € |
| Bonbons | 1 € |

Buvette

| | |
|------------------------------|------------|
| <i>Consigne gobelet 25cl</i> | 1 € |
| Café/thé | 1 € |
| Bière pression | 2 € |
| Soda (<i>au verre</i>) | 1,50 € |
| Eau (petite bouteille) | 0,50 € |
| Eau (grande bouteille) | 1 € |



Trophée 61 BMX 2023

Il se déroule sur trois manches :

Manche 1 : le dimanche 7 mai à Argentan

Manche 2 : le dimanche 1 octobre à Flers

Manche 3 : le dimanche 22 octobre à St Germain du Corbéis

Prix des engagements par manche : **10,00 €** pour les licenciés FFC.

La date limite d'engagement se fera le dimanche à 22h précédant le dimanche de chaque manche via **cicleweb**.

Chaque club reste libre d'organiser sa buvette et sa restauration, ainsi que les points ventes (matériel ou autre), l'organisation de courses draisienne (hors règlement).



Fédération Française de Cyclisme
Comité de l'Orne Cyclisme
Manche 3 du Trophée 61
St Germain du Corbéis – Dimanche 22 octobre 2023

Planning prévisionnel :

10h15 : Essais U11 et moins
10h45 : Essais U13 et plus
11h15 : Pause repas
12h30 : Appel prégrille
12h45 : Manche 1
13h15 : Manche 2
13h45 : Manche 3
14h15 : Courses draisienne*
14h30 : ½ finales
14h45 : Courses draisienne*
15h00 : finales
15h30 : Récompenses

*La course draisienne est gratuite mais il faudra faire une inscription à la caisse pendant les essais.

REGLEMENT 2023 DU TROPHEE BMX 61

Art.1 : Règlement

Les compétitions se dérouleront selon le règlement FFC en vigueur, avec les spécificités décrites ci-dessous. **Art.2 : Participants**

Le trophée est ouvert aux pilotes licenciés FFC.

Art.3 : Courses

Il se court sur les trois manches des courses promotionnelles de l'Orne :

Argentan, Flers et St Germain du Corbéis.

Art.4 : Catégories

Neuf catégories garçon : U7, U9, U11, U13, U15, U17, 17/29 ans, 30/39 ans, 40ans et + (libre choix 20 ou 24 pouces pour les catégories à partir de U15).

Sept Catégories fille : U7, U9, U11, U13, U15, U17, 17ans et + (libre choix 20 ou 24 pouces pour les catégories à partir de U15).

Art.5 : Règles des catégories

Pour les catégories filles, s'il y a moins de cinq inscrites dans leur catégorie, elles seront regroupées avec une autre catégorie filles ou avec les garçons de la catégorie inférieure, elles seront classées séparément dans leur catégorie d'âge. Si une pilote demande de rouler dans sa catégorie d'âge, elle roulera alors avec les garçons de la même catégorie d'âge, elle sera alors classée avec les garçons de cette même catégorie. Ce choix se fera avant le début de la première épreuve, à l'issue de ce choix, la pilote ne pourra plus changer de catégorie.

Pour les garçons, en fonction du nombre d'inscrit, chaque organisateur se réserve le droit de regrouper des catégories, ils seront classés séparément dans leur catégorie d'âge.

Art.6 : Récompenses manche

Pour chaque manche, les clubs organisent eux-mêmes leurs propres récompenses de chaque catégorie filles et garçons.

Art.7 : Classement général

Le classement général se fera sur le total des 3 manches, il n'y a pas de joker, ni de point bonus. En cas d'égalité de points, le classement se fera sur le résultat de la dernière manche

Art.8 : Récompenses classement général

Un trophée sera remis aux 3 premiers de chaque catégorie du classement général (pilote ornais ou pas) à l'issue de la manche finale le dimanche 22 octobre à St Germain du Corbéis. Ces trophées seront offerts par les trois clubs ornais et le Comité de l'Orne Cyclisme.

Art.9 : Classement des clubs ornais

A l'issue de la dernière manche, le club de l'Orne ayant obtenu le plus de points sera désigné vainqueur des clubs de l'Orne du trophée 61, ce classement se fera sur la totalité des points des trois premiers pilotes de chaque club et de chaque catégorie.

Ce trophée sera remis au meilleur club ornais à l'issue de la manche finale le dimanche 22 octobre à St Germain du Corbéis (si possible). Ce trophée sera remis en compétition l'année suivante.

Un club pourra garder ce trophée définitivement, s'il le remporte 3 fois, un nouveau trophée serait alors remis en compétition l'année suivante.

Art.10 : Litige

La commission BMX 61 est souveraine pour trancher tout litige.

Art.11 : Frais de participation organisation

Le fait de participer au Trophée 61 implique l'acceptation du règlement et **une participation financière de 150,00 € par club ornais et du Comité de l'Orne Cyclisme.**



Présidente du BMX club de Flers

Lénaïck MASSEROT



Président du BMX Corbenois Pays d'Alençon

Mickaël VICIER



Président d'Argentan BMX

Philippe LEBON



Comité de l'Orne Cyclisme

Olivier TREHEC

Le 09/01/2023